



COMMERCE distribution

L'automobile perd du crédit auprès des banques

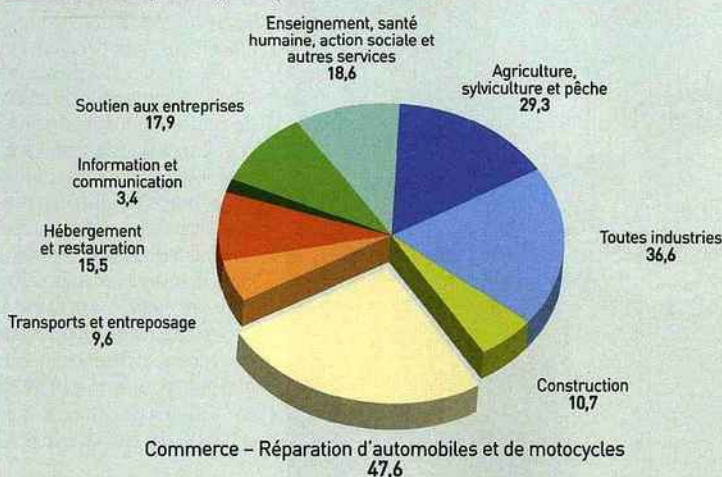
Dans un contexte économique morose, les professionnels de l'après-vente ont plus que jamais besoin de financements. Encore faut-il en trouver. Frileuses, les banques ont en effet durci les règles du jeu.



➤ En France, plus de 90 % du financement des petites et moyennes entreprises (PME) sont aujourd'hui assurés par les banques. Malgré la crise économique, l'Hexagone est le seul pays d'Europe où les crédits bancaires ont augmenté de manière continue, représentant à fin mai un encours d'environ 360 milliards d'euros. Il faut dire que les taux d'intérêt, aujourd'hui inférieurs à 3 %, sont plutôt attractifs. Et pourtant, sur le terrain, les professionnels de l'automobile ont tous observé un durcissement des conditions d'obtention de prêts. Selon le baromètre KPMG-CGPME sur le financement et l'accès au crédit des PME publié en juillet dernier, près d'un tiers (32 %) des dirigeants de PME estime que la situation économique a des impacts négatifs importants sur leurs conditions d'accès au crédit. En parallèle, les besoins en financements des PME ont augmenté et atteignent le niveau le plus haut depuis le début de l'année: 65 % d'entre elles envisagent de recourir à un prêt (+6 % sur trois mois), dont 44 % pour financer l'exploitation (+6 %), et 32 % pour financer des investissements (-1 %).

Crédits mobilisés par secteur à fin mars 2013

Les PME (hors EI) : 189,3 milliards d'euros



Source : Banque de France, direction des entreprises.

L'accès au crédit se complique

Un phénomène confirmé par la dernière enquête semestrielle sur les PME menée par la banque publique d'investissement (BPI). L'étude révèle que 46 % des TPE ont rencontré des difficultés de trésorerie au cours des six derniers mois. C'est la proportion la plus élevée jamais observée dans cette enquête. Dans le secteur du commerce et de la réparation automobile, 40 % des gérants interrogés connaissent des tensions de trésorerie. La faute à un chiffre d'affaires en berne : les PME de la filière redoutent une baisse moyenne de leurs revenus d'environ -3,4 %. Tout aussi préoccupant : l'indicateur prévisionnel de la rentabilité* des professionnels de l'auto est très négatif, à -24. « La loi de modernisation

de l'économie qui a réduit les délais de paiement a également gêné les garages en les privant d'une marge de manœuvre », confie Michel Vilatte, président de la fédération française des syndicats de la distribution (FedA).

Et lorsqu'elles tentent de faire face à ces difficultés, les garages ne bénéficient pas toujours du soutien de leurs partenaires bancaires. « Les banques sont devenues frioleuses quand il s'agit d'automobile », confirme Michel Vilatte. Un resserrement du crédit confirmé par la BPI qui note que l'accès aux crédits d'exploitation est de plus en plus difficile pour 28 % des TPE (+2 % depuis novembre 2012). Les banques se montrent notamment plus exigeantes à l'égard de leurs clients. Dans sa dernière étude, l'observatoire de la petite entreprise fait ainsi état d'une augmentation « spectaculaire » des garanties exigées par les établissements : 76 % des entrepreneurs (contre 21 % seulement en 2010) estiment ainsi que ces demandes constituent aussi un frein très dissuasif. Moins conciliantes, les banques n'hésitent donc pas à se montrer plus regardantes sur la situation des entrepreneurs. « L'accès au crédit s'est compliqué sur les deux dernières années, c'est indéniable. Auparavant, pour un prêt, nous proposions un dossier à trois ou quatre banques, désormais nous devons le faire à huit d'entre elles. L'attente des banquiers est plus importante sur la qualité des profils des entrepreneurs, sur leur apport, sur la rentabilité de leurs affaires... », explique Jean-Philippe Deltour, cofondateur du cabinet de courtage **Créditrelax**.

Pour aider les petites entreprises à faire face à leurs difficultés de trésorerie, le gouvernement a créé, le 3 janvier dernier, un fonds de garantie doté de 500 millions d'euros au sein de la BPI. Cette enveloppe permet de financer l'augmentation du besoin en fonds de roulement, de consolider des crédits de court terme déjà octroyés ou de réaliser des apports en fonds propres à l'entreprise. L'État entend ainsi répondre aux problèmes des commerçants « contraints de tirer définitivement le rideau faute de disposer de 5000 ou 10000 euros en attendant la vente de leur stock ». Dans le cadre du plan de soutien à la filière automobile, dévoilé l'année dernière par le ministère du Redressement productif, des aides aux PME ont également été prévues pour soutenir leur trésorerie. Filiale de la BPI, l'établissement public de financement Oséo s'est ainsi vu doter d'une enveloppe de

+ Crowdfunding, le financement participatif et alternatif

Né aux États-Unis dans les années 2000, le crowdfunding, appelé financement participatif, est une technique de financement permettant à un entrepreneur de solliciter de nombreux contributeurs "via" Internet pour soutenir son projet d'entreprise. Les sommes investies sont assez réduites, quelques centaines d'euros en général, ce qui permet de fédérer un large panel d'investisseurs. Si la somme exigée n'est pas atteinte, le projet n'est pas financé. Grâce à l'essor de plates-formes dédiées (smartangels.fr, afexios.com, particeep.com, etc.) et des réseaux sociaux, cette solution connaît un véritable engouement en raison de sa simplicité de fonctionnement et des

difficultés de financement que rencontrent les gérants pour leurs petits projets. Le crowdfunding n'est pas uniquement un moyen de financer des projets : il peut être aussi utilisé comme un outil promotionnel permettant de développer l'image d'un commerce innovant et proche de ses clients. De leur côté, les contributeurs se voient offrir la possibilité d'aider une entreprise locale et bénéficient, en contrepartie, de bons plans, de remises ou encore de parts dans le capital de la société. En 2012, plus d'un million de campagnes de crowdfunding ont atteint leurs objectifs financiers. Ensemble, elles représentent tous secteurs confondus plus de 2 milliards d'euros de dons.

150 millions d'euros, renforçant les garanties de concours bancaires (portées à 60 %) et le dispositif « Avance+ », qui permet d'obtenir des financements sur la base des factures des clients.

Des défaillances d'entreprises en hausse...

Seul hic : ces organismes ne joueraient pas toujours leur rôle. Regroupés au sein de collectifs ou sur des forums Internet, de nombreux entrepreneurs contraints de mettre la clé sous le paillason estiment avoir été floués par Oséo et certaines banques lors de leur financement. Parmi eux, Bruno Boulefkhad mène un combat sans répit depuis deux ans contre la Société Générale. Ancien gérant d'un garage automobile dans le Jura, l'homme reproche à la banque de lui avoir imposé des « crédits ruineux » qui ont conduit à la mise en liquidation de sa société en mars 2011. Prêt à tout pour obtenir réparation, le patron de 49 ans a siégé plusieurs mois devant son agence Société Générale de Lons-le-Saunier avant de s'installer, depuis mars dernier, devant la maison-mère de la banque, à Paris. « La banque m'a forcé en 2009 à transformer mon découvert de 300 000 euros, avec lequel je finançais mon stock de véhicules, en crédits amortissables sur sept et cinq ans, garantis par Oséo dans le cadre du plan de soutien aux PME. Malgré une étude prévisionnelle qui prouvait que ces prêts étaient trop lourds, j'ai été contraint d'accepter », déplore Bruno Boulefkhad. Très vite, les mensualités à rembourser sont devenues trop lourdes et ont poussé l'entrepreneur à déposer le bilan. « Oséo, c'est une escroquerie, lance l'ex-garagiste. La banque a détourné un dispositif public à son

profit en bénéficiant de la garantie pour se faire rembourser des crédits que mon entreprise ne pouvait pas supporter. » Déterminé, l'homme se dit prêt à poursuivre son siège, qui dure depuis plus de 400 jours, autant de temps qu'il le faudra.

La situation de Bruno Boulefkhad n'est pas un cas isolé. Selon la dernière étude de la société Altarès sur les défaillances d'entreprises en France, le nombre de dépôts de bilan a augmenté de 5,5 % (1 068) dans le commerce et la réparation de véhicules lors du premier semestre de l'année. Plus inquiétant : les procédures de sauvegarde ont bondi de 56,3 % au cours de la même période...

Mohamed Aredjal

*Différence entre les entreprises s'attendant à une augmentation de leur rentabilité et celles prévoyant une baisse.



Bruno Boulefkhad, un patron en guerre contre sa banque.